

Objet : Stratégie de réduction de la pauvreté d'Ottawa 2025-2029

Numéro de dossier : ACS2024-CSS-GEN-010

Rapport présenté au Comité des services communautaires

Rapport soumis le 22 octobre 2024

et au Conseil le 30 octobre 2024

Soumis le 2024-10-11 par Clara Freire, Directrice générale, Services sociaux et communautaires

Personne-ressource : Sarah Taylor, directrice, Services de la sécurité et du bien-être dans les collectivités, des politiques et des données analytiques, Services sociaux et communautaires

613-580-2424, poste 27960, sarah.taylor@ottawa.ca

Quartier : À l'échelle de la ville

Subject: Ottawa's Poverty Reduction Strategy 2025 - 2029

File Number: ACS2024-CSS-GEN-010

Report to Community Services Committee on 22 October 2024

and Council 30 October 2024

Submitted on octobre 11, 2024 by Clara Freire, General Manager - Community and Social Services

Contact Person: Sarah Taylor, Director – Community Safety, Well-Being, Policy and Analytics, Community and Social Services

613-580-2424 ext. 27960, sarah.taylor@ottawa.ca

Ward: Citywide

RECOMMANDATION(S) DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires recommande au Conseil d'approuver la Stratégie de réduction de la pauvreté exposée dans le présent rapport et les documents à l'appui qu'il renferme afin de franchir la première étape de l'objectif stratégique du mandat du Conseil, qui consiste à « poursuivre la lutte contre la pauvreté ».

REPORT RECOMMENDATION(S)

That Community Services Committee recommend that Council approve the Poverty Reduction Strategy as outlined in this report and supporting documentation therein to achieve the first step in the Term of Council strategic objective “advance poverty reduction.”

RÉSUMÉ

Le Conseil municipal approuvait le 27 octobre 2021 le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités (ACS2021-EPS-PPD-0003). Le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités (Plan de SBEC) est une stratégie fondamentale ainsi qu'un parcours à long terme afin de contrer les facteurs de risque les plus pressants en matière de sécurité et de bien-être dans les collectivités et aussi de planifier en vue de besoins futurs. Au nombre des priorités émergeant de ce plan, il y a la sécurité financière et la réduction de la pauvreté.

La Ville d'Ottawa est particulièrement bien placée pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté fondée sur une approche d'impact collectif. En tant que collectif, la Ville et ses partenaires définiront des priorités communes, détermineront des actions mesurables, participeront à des activités de renforcement mutuel, mobiliseront des ressources appropriées et interpellent la communauté élargie, notamment des personnes ayant vécu et vivant l'expérience de la pauvreté.

La réduction de la pauvreté nécessite des mesures concrètes et des ressources permettant aux personnes vivant en situation de pauvreté de prendre les décisions relatives à leur bien-être. Il est prouvé qu'en faisant appel à une approche d'impact collectif, des changements sociaux complexes tels que la réduction de la pauvreté peuvent être réalisés en renforçant la capacité de leadership de partenaires représentatifs de divers secteurs et possédant de l'expertise pertinente pour les outiller afin d'exécuter des fonctions de base et définir des objectifs en matière d'équité.

En 2021, en vertu de l'initiative Les villes mettent fin à la pauvreté (VMFP) pilotée par l'Institut Tamarack, la Coalition des centres de ressources et de santé communautaires d'Ottawa, l'Ottawa Community Food Partnership et la Banque alimentaire d'Ottawa ont créé un partenariat pour mettre au point une stratégie de réduction de la pauvreté dans Ottawa. En 2022, les partenaires se sont réunis et ont jeté les bases de la Stratégie de réduction de la pauvreté d'Ottawa (Stratégie). En avril 2023, le Bureau de sécurité et du bien-être dans les collectivités (SBEC) a créé un Groupe consultatif composé de membres issus de plusieurs secteurs afin d'orienter et de superviser la Stratégie.

Après bien des efforts ayant consisté à mobiliser les résidents et les intervenants, à examiner les données et à obtenir l'engagement d'experts, la Stratégie est à présent composée de cinq piliers stratégiques (la sécurité alimentaire, l'emploi, la sécurité financière, le développement économique, et des parcours intégrés et simplifiés), de 10 priorités et de 26 sous-priorités.

Il a été déterminé que les mesures à court terme suivantes pour 2025-2026 seront mises à exécution avec les budgets et/ou les effectifs municipaux existants :

- Organiser en 2025 un forum sur la sécurité alimentaire en partenariat avec le secteur alimentaire.
- Établir un groupe de travail municipal pour coordonner les efforts et améliorer l'optique de la sécurité alimentaire dans les plans et les stratégies de la Ville.
- Augmenter le financement des programmes de mentorat pour les jeunes autochtones, noirs et racisés, et nouveaux arrivants.
- Coordonner les mesures de sécurité du revenu et de l'emploi entre les directions générales.
- Évaluer le marché du travail à Ottawa, et déterminer les besoins et les possibilités en termes de main-d'œuvre dans le cadre de la Stratégie de développement économique de la Ville.

Mesures à court terme pour 2024-2025 nécessitant de nouveaux investissements qui seront pris en compte dans le cadre du processus budgétaire 2025 de la Ville :

- Fournir un soutien de base et un financement ponctuel pour la coordination des comptoirs d'impôt où les personnes et les familles en ont le plus besoin. De plus, des efforts seront entrepris afin de trouver une solution durable à la coordination des comptoirs d'impôt en partenariat avec les organismes communautaires et les partenaires du secteur privé.

La présente Stratégie souligne le travail déjà entrepris par la municipalité dans le but de réduire la pauvreté et elle met de l'avant des priorités à court terme que peuvent se donner la Ville et la communauté et sur lesquelles il est possible de travailler collectivement. Elle comporte également des priorités alignées sur les orientations stratégiques de la Ville et celles de ses directions générales ainsi que sur les orientations du gouvernement de l'Ontario et du gouvernement du Canada. Par ailleurs, il sera possible d'adapter la Stratégie aux changements pouvant être apportés aux politiques provinciales et fédérales.

Le cadre d'évaluation de rendement sur la sécurité et le bien-être dans les collectivités sera utilisé (ACS2023-CSS-GEN-009) pour surveiller le déploiement de la Stratégie. Un cadre de responsabilisation correspondant aux niveaux de complexité et de détails du plan d'action de mises en œuvre de la Stratégie sera mis au point. Un rapport annuel fondé sur le cadre de surveillance et d'évaluation de la Stratégie sera remis au Comité consultatif sur la SBEC et au Conseil municipal.

Implications financières :

Le financement ponctuel de 150 000 \$ pour mettre en œuvre la Stratégie de réduction de la pauvreté sera présenté au Conseil aux fins d'approbation à l'automne 2024 et il fera partie du processus budgétaire municipal de 2025.

Le financement sera utilisé pour la coordination au niveau communautaire des comptoirs d'impôt et des efforts visant à déterminer une solution durable pour soutenir les personnes et les familles dans la préparation de leurs déclarations de revenus.

La coordination déterminera et encouragera des partenariats avec des organisations communautaires et le secteur privé afin de repérer des opportunités et des synergies pour assurer la prestation de services fiscaux à ceux qui ne produisent pas actuellement de déclarations de revenus et les rencontrer là où ils se trouvent. Le travail consistera à mobiliser des comptables fiscaux du secteur privé pour qu'ils donnent de leur temps aux comptoirs d'impôt et à militer pour que d'autres ordres de gouvernement offrant des programmes de protection du revenu réduisent les obstacles pour accéder à ces programmes.

EXECUTIVE SUMMARY

On October 27, 2021, City Council approved the Community Safety and Well-Being Plan ([ACS2021-EPS-PPD-0003](#)). The Community Safety and Well-Being Plan (CSWB Plan) is both a foundational strategy and a long-term journey intended to address the most pressing risk factors to community safety and well-being issues as well as plan for future needs. One of the identified priorities emerging from this plan is financial security and poverty reduction.

The City of Ottawa is uniquely positioned to facilitate the development and implementation of the Strategy using a collective impact approach. As a collective, the City and partners will: identify shared priorities, develop measurable actions, engage in mutually reinforcing activities, mobilize relevant resources, and engage the broader community, including people who have lived and living experience of poverty.

Poverty alleviation requires concrete actions and resources to persons living in poverty to make decisions about their well-being. Evidence shows that through a collective impact approach, complex social change such as poverty reduction can be achieved through increasing leadership capacity among partners to carry out backbone functions, establishing equity-focused targets, including those with data expertise in backbones, and cross-sector representation.

In 2021, through Tamarack Institute's Cities Ending Poverty initiative, the Coalition of Community Health and Resources Centers, Ottawa Community Food Partnership, and Ottawa Food Bank established a partnership to begin the development of an Ottawa Poverty Reduction Strategy. By 2022, these partners came together to facilitate the development of Ottawa's Strategy. By April 2023, the CSWB Office established an Advisory Group with membership from multiple sectors to guide and oversee the Strategy.

As a result of extensive resident and stakeholder engagement, data reviews, and expert engagement, the Strategy is now formed of five strategic pillars (food security, employment, financial security, economic development, and integrated and simplified pathways), 10 priorities and 26 sub-priorities.

Short-term actions for 2025-2026 were identified as follows to be completed within existing budgets and/or City staffing:

- Hold a community-led Food Security Forum in 2025 in partnership with the food sector.
- Establish a City working group to coordinate efforts and enhance a food security lens in City plans and strategies.
- Increase funding to mentorship programs for Indigenous, Black & racialized and newcomer youth.
- Coordination of income and employment security measures inter-departmentally.
- Assess Ottawa's labour market and identify workforce needs and opportunities as part of the City's Economic Development Strategy.

Short-term actions for 2024-2025 that require new investments which will be considered as part of the 2025 City Budget process:

- Provide backbone support and one-time funding for tax-clinic coordination where individuals and families are most in need. In addition, efforts will be undertaken to find a sustainable solution to tax clinic coordination in partnership with community agencies and private sector partners.

The Strategy highlights the work already underway by the municipality to reduce poverty, and it puts forth recommendations for concrete short-term priorities that both the City and community can prioritize. It also includes priorities that align with City-wide and department-specific strategic directions, and the poverty reduction strategies of the Government of Ontario and Government of Canada. The Strategy will also be responsive to any upcoming changes in provincial and federal policies.

The CSWB performance measurement framework ([ACS2023-CSS-GEN-009](#)) will be leveraged to document progress on the implementation of the Strategy. An accountability framework will be developed to reflect the complexity and level of details of the implementation action planning. Annual reporting to the CSWB Advisory Committee and Council will take place against the Strategy monitoring and evaluation framework.

Financial Implications:

The one-time funding requirement of \$150,000 to implement the Poverty Reduction Strategy will be presented to the Council for approval in the fall of 2024 and as part of the 2025 City Budget process.

The funding will be used for community level coordination of tax clinics and efforts to identify a sustainable solution to support individuals and families to file their taxes.

Coordination will identify and foster partnerships with community organizations and the private sector to find new opportunities and synergies ensuring tax services are provided to those who are not currently filing taxes and meet them where they are. The work will include mobilizing private sector tax accountants to donate their time for clinics. Efforts would also include advocating for other levels of government who provide income benefit programs to reduce access barriers to these programs.

CONTEXTE

Le Conseil municipal approuvait le 27 octobre 2021 le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités (ACS2021-EPS-PPD-0003). Le Plan de SBEC est une stratégie fondamentale ainsi qu'un parcours à long terme afin de contrer les facteurs de risque les plus pressants en matière de sécurité et de bien-être dans les collectivités et aussi de planifier en vue de besoins futurs. Le cadre de planification provincial du Plan de SBEC met l'accent sur les causes fondamentales des problèmes sociaux, la prévention, les interventions en situation de risque et la réponse aux incidents et il priorise ces volets pour promouvoir la sécurité et le bien-être à long terme dans les collectivités. Cette approche dicte les priorités du Plan de SBEC, lesquelles visent à répondre aux besoins les plus pressants des résidents et résidentes d'Ottawa. Au nombre des priorités émergeant de ce plan, il y a la sécurité financière et la réduction de la pauvreté.

D'après les premiers constats de l'engagement du Plan de SBEC, cette priorité s'explique par :

- La nécessité pour les services, les programmes et les politiques de tenir compte de la situation financière des personnes.
- La nécessité de lutter contre l'exclusion des communautés noires, autochtones et des nouveaux arrivants sur le lieu de travail nuit aux possibilités et à la croissance professionnelles et augmente les effets et le cycle de la pauvreté.
- Le manque d'équipements abordables là où les gens vivent (par exemple, transports en commun, épiceries, Internet, services de conseil).

La Coalition des centres de ressources et de santé communautaires d'Ottawa, l'Ottawa Community Food Partnership et la Banque alimentaire d'Ottawa ont établi un partenariat en 2021, en vertu de l'initiative Les villes mettent fin à la pauvreté (VMFP) pilotée par l'Institut Tamarack, afin de commencer à élaborer une stratégie de réduction

de la pauvreté à Ottawa. En 2022, les partenaires se sont réunis et ont jeté les bases d'une Stratégie de réduction de la pauvreté à Ottawa. En 2023, le Bureau de SBEC a créé un groupe consultatif représentant plusieurs secteurs afin d'orienter et de superviser l'élaboration de la Stratégie de réduction de la pauvreté. La liste des membres du groupe consultatif figure dans le document à l'appui 1.

Comme l'indiquent les priorités du mandat du Conseil de 2022-2026, il est nécessaire de soutenir les personnes à revenu faible ou moyen à Ottawa. L'un des objectifs stratégiques des priorités est de mettre en œuvre des approches fondées sur des pratiques exemplaires afin de réduire les effets de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire en collaborant avec les partenaires communautaires.

Pourquoi une stratégie de réduction de la pauvreté?

La lutte contre la pauvreté est une priorité essentielle pour la Ville, car elle affecte la vie de tous les résidents. La Stratégie a défini les besoins croissants et chroniques dans la Ville, ainsi que les pratiques exemplaires et les données probantes sur la manière de réduire significativement la pauvreté, compte tenu de sa nature complexe.

La Stratégie se concentre sur les points suivants :

- Se centrer sur les voix des résidents au premier plan et développer un cadre pour les impliquer de manière significative dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de la Stratégie.
- Établir des priorités communes et une orientation stratégique pour l'efficacité, l'harmonisation entre les ressources.
- Faciliter la coordination des efforts au sein du gouvernement et mettre en place un soutien de base à la Stratégie.

Se centrer sur les voix des personnes qui ont vécu ou qui vivent l'expérience de la pauvreté. Le besoin de coordination entre les acteurs locaux pour réduire la pauvreté ne peut être satisfait que par l'engagement et l'écoute des voix des personnes qui ont vécu ou qui vivent l'expérience de pauvreté. Comme l'a dit un défenseur des intérêts de la communauté durant les consultations : « Ces voix [celles des personnes qui ont vécu ou qui continuent de vivre en situation de pauvreté] sont nos atouts les plus précieux, puisqu'elles nous rappellent le chemin parcouru, les réalités auxquelles nos communautés continuent d'être confrontées et les points forts de nos communautés ».

Les travaux sont en cours, mais une orientation stratégique et une harmonisation sont nécessaires pour assurer l'efficacité et l'harmonisation. La Stratégie bénéficiera à tous les secteurs impliqués dans la réduction de la pauvreté. La Ville a mis en œuvre et financé des initiatives de lutte contre la pauvreté, expliquées ci-dessous. Cependant, un cadre est nécessaire dans l'ensemble des directions générales de la Ville pour se concentrer sur les priorités définies. De nombreux travaux sont également réalisés par des organismes et des groupes communautaires. Nos partenaires communautaires ont souligné que dans les secteurs les plus cruciaux pour la réduction de la pauvreté, comme dans le secteur alimentaire, il faut assurer une coordination plus structurée, une plus grande harmonisation et du soutien de base.

Grâce à une approche collective, les directions générales de la Ville et les partenaires communautaires bénéficieront d'une harmonisation et d'une orientation stratégiques des priorités de la Stratégie, car leurs initiatives existantes qui contribuent à la Stratégie pourront bénéficier d'un soutien et d'une visibilité accrues dans l'ensemble de la Ville. Elles peuvent également bénéficier d'un soutien pour acquérir des connaissances auprès d'autres Stratégies à travers le Canada et ainsi créer des alliances thématiques et des efforts de sensibilisation.

Les ressources sont limitées. Autant la Ville que les fournisseurs de services communautaires subissent des pressions. La Stratégie fournit un cadre qui prône une approche fondée sur l'impact collectif et l'harmonisation des priorités, donc l'alignement des ressources. La Stratégie outillera la Ville et les acteurs communautaires pour qu'ils concentrent leurs ressources et elle leur fournira des mesures du rendement simplifiées qui aident à déterminer les secteurs où les interventions sont les plus efficaces et viables.

La coordination des mesures pour réduire la pauvreté entre les gouvernements est également nécessaire. Le gouvernement de l'Ontario a lancé une Stratégie de réduction de la pauvreté en 2020. Elle comporte des mesures de soutien et des services pour augmenter le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale réintégrant le marché du travail. Elle finance des projets d'entrepreneuriat, de lutte contre la violence fondée sur le sexe et la traite des personnes, un programme de nutrition à l'école et des politiques et programmes pour les jeunes qui quittent le système d'aide et de protection à l'enfance.

Le gouvernement du Canada a lancé sa Stratégie de réduction de la pauvreté en 2018, l'objectif étant de réduire la pauvreté de 20 % en 2020 et de 50 % d'ici 2030. Et il projette d'instaurer d'ici 2030 un revenu de base supérieur au seuil de pauvreté officiel

du Canada au moyen de revenus d'emploi, de mesures de soutien du revenu et d'investissements additionnels en prévention et en stabilisation pour maintenir les personnes hors de la pauvreté.

La Ville d'Ottawa est la mieux placée pour fournir du soutien de base. La Ville d'Ottawa est particulièrement bien placée pour soutenir une stratégie de réduction de la pauvreté fondée sur une approche d'impact collectif harmonisant les différentes initiatives en cours dans la ville et celles menées par les autres ordres de gouvernement. Au cours des seize derniers mois, le Bureau de SBEC a réussi à unir le milieu autour de priorités communes, à établir une confiance fondée sur la collaboration et à définir une feuille de route menant à des changements systémiques.

Approche stratégique – Impact collectif

La pauvreté est une problématique complexe. L'impact collectif, tel qu'énoncé dans le Plan de SBEC, est l'approche à privilégier.¹ Il s'agit d'une approche qui engage la population, les organisations communautaires, les organismes, les fournisseurs de services et tous les ordres de gouvernement dans une démarche les incitant à travailler en collaboration afin de résoudre des problèmes sociaux complexes. Cette approche est actuellement utilisée par le tiers des membres de l'initiative Les villes mettent fin à la pauvreté de l'Institut Tamarack, notamment par les gouvernements de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick.²

L'analyse critique et une compréhension de la valeur ajoutée de l'impact collectif ont été essentielles pour l'élaboration de la Stratégie considérant :

- La complexité des initiatives pour réduire la pauvreté;
- La nature systémique des changements qui doivent se produire;
- La nécessité de coordonner étroitement les programmes offerts et les ressources financières pour qu'ils se renforcent mutuellement;
- Le besoin d'un cadre d'évaluation de rendement clair pour surveiller les indicateurs de la pauvreté aux niveaux de la population et des initiatives.

¹ Ville d'Ottawa. (2021). *Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités*. <https://pub-ottawa.escribemeetings.com/filestream.ashx?documentid=86036>

² Institut Tamarack. (2022). *Communities Ending Poverty Impact Report: A Deep Dive into 2022*. https://www.tamarackcommunity.ca/hubfs/Communities-Ending-Poverty-Impact-Report_A-Deep-Dive-into-2022.pdf?hsCtaTracking=645dd63f-8b3c-4d37-a285-2d915c30c316%7C5238d95f-54b5-436d-af24-677505c674a8

La Stratégie respecte comme suit les conditions de l'impact collectif :

- Le modèle de gouvernance comportera une **structure de soutien dorsal** qui permettra d'encadrer la gouvernance et le processus décisionnel, en plus d'appuyer les initiatives.
- Les intervenants ont mis au point un **programme commun** pour cette stratégie et se sont entendus sur une définition de la pauvreté.
- Les partenaires disposeront de stratégies clairement définies dans le cadre d'initiatives et d'une **vision commune du changement**.
- Les partenaires adopteront des **plans d'action communs** pour mettre en œuvre les piliers de cette Stratégie et veilleront à ce que les initiatives soient concertées.
- Les intervenants et les partenaires **participent continuellement** à toutes les phases.
- Tous les intervenants s'entendront sur la **mesure commune** des indicateurs de la réduction de la pauvreté et sur les moyens de recueillir et d'utiliser les données.

La Stratégie s'appuie sur des données probantes tirées de l'analyse des statistiques démographiques et des profils d'autres municipalités, sur des consultations et des discussions en tables rondes et sur des études menées par des experts en matière de réduction de la pauvreté. La démarche a également été guidée par un Groupe consultatif et elle a été nourrie de la perspective de personnes ayant vécu ou vivant en situation de pauvreté.

Directives du Conseil

La Stratégie est éclairée des directives du Conseil données depuis son approbation du Plan de SBEC. Voici les motions et les recommandations du Conseil en matière de réduction de la pauvreté :

- Le 10 juillet 2024, motion de la conseillère T. Kavanagh et du conseiller M. Carr dûment adoptée : ATTENDU QUE le 17 juin 2024, le Conseil de santé d'Ottawa a approuvé une résolution appuyant le concept d'un revenu de base garanti pour toutes les personnes âgées de plus de 17 ans au Canada pour lutter contre le faible revenu et la vulnérabilité économique dans notre communauté [...] PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal d'Ottawa appuie la campagne de Conseil de santé d'Ottawa en faveur de cette législation et de l'adoption du projet de loi S-233 au Sénat et du projet de loi C-223 à la Chambre des communes.

- Le 26 juin 2024, instructions au personnel du conseiller M. Carr stipulant ce qui suit : Que le personnel de la Direction générale des services sociaux et communautaires collabore avec la Coalition des centres de ressources et de santé communautaires afin de déterminer le coût et les avantages de fournir un soutien en vue d'organiser un plus grand nombre de comptoirs d'impôt pour répondre à l'augmentation de la demande pour ces services et que le personnel fasse rapport sur cette question dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté qui sera présentée au Comité au T3 de 2024.
- Le 27 février 2024, motion de la conseillère A. Troster dûment adoptée : IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le personnel examine la possibilité d'intégrer au Plan municipal de promotion de la culture des initiatives de réduction de la pauvreté pour les artistes et les travailleuses et travailleurs du domaine de la culture et que ces initiatives favorisent la représentation de ces artistes et travailleuses et travailleurs, ainsi que d'autres personnes occupant des emplois précaires, dans la Stratégie de lutte contre la pauvreté et de sécurité financière qui est en cours.
- Le 27 juin 2023, instructions au personnel du conseiller M. Carr stipulant ce qui suit : Concernant la Stratégie de réduction de la pauvreté proposée dans le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités, que le personnel soit chargé d'explorer l'intégration d'une approche de constitution de patrimoine communautaire pour ce qui est du développement économique. La constitution de patrimoine communautaire s'entend d'une approche de changement systémique pour le développement économique communautaire, qui vise l'équité et la prospérité économique par le renforcement de la participation communautaire et de l'inclusion sociale.

ANALYSE

La pauvreté est la privation des ressources, des choix et des moyens nécessaires pour participer civilement, culturellement, économiquement, politiquement et socialement à la société.³ Pour réduire la pauvreté, il faut s'attaquer à ses causes fondamentales (c'est-à-dire aux raisons faisant qu'elle survient en premier lieu) et atténuer ses effets au sein de la collectivité.⁴ Des barrières structurelles, comme la discrimination et le racisme, contribuent aux taux de pauvreté variables entre divers groupes sociaux. Parce qu'elles vivent en situation de pauvreté, les personnes ont du mal à répondre à leurs besoins

³ IVTF (Initiative, une ville pour toutes les femmes) et Ville d'Ottawa. (2017). *Personnes vivant dans la pauvreté, Optique d'équité et d'inclusion, Portrait, page 5.*

⁴ Ville d'Ottawa. (2019). *Cadre de financement communautaire.*

essentiels, à participer pleinement à la société et à s'épanouir. Voici les lignes qui suivent un aperçu de la pauvreté et de la façon dont elle se vit.

La pauvreté à Ottawa

- Concurrément à la fin des mesures d'aide temporaires liées à la pandémie et suivant l'inflation élevée dans la région d'Ottawa-Gatineau, le taux de pauvreté a grimpé à 9,1 % en 2022 (par rapport à 6,5 % en 2021), d'après la Mesure du panier de consommation – l'indicateur du seuil de pauvreté officiel au Canada.⁵

Insécurité alimentaire

- Durant la période de 2022 à 2023, le pourcentage de ménages souffrant d'insécurité alimentaire à Ottawa a augmenté de 8,9 points de pourcentage, passant de 14,8 % à 23,7 %.⁶

Obstacles à l'emploi

- On s'attend à ce qu'Ottawa affiche quelque 189 000 emplois de plus de 2018 à 2046.⁷ Certaines populations font face à des obstacles plus importants en matière d'emploi en raison de conditions qui nuisent à leur capacité d'acquérir des habiletés et de se perfectionner pour occuper des emplois rémunérateurs. Des mesures doivent être prises pour assurer l'accès équitable à l'emploi.

Insécurité financière

- Pour les ménages dont les transferts gouvernementaux sont la source de revenus principale, le coût moyen pour se loger et s'alimenter sainement est égal ou supérieur à leur revenu mensuel total. De plus, les personnes qui ont un emploi à temps plein au salaire minimum disposent de fonds limités pour couvrir leurs dépenses essentielles, comme le transport, les services publics et les vêtements.⁸

⁵ Statistique Canada. (2024). *Tableau 11-10-0135-01 Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique.*

https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110013501&request_locale=fr

⁶ Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (2024). *Notes techniques : instantané de l'insécurité alimentaire des ménages.* <https://www.publichealthontario.ca/fr/data-and-analysis/health-equity/household-food-insecurity>

⁷ Ville d'Ottawa. (2022). *Plan officiel de la Ville, Cadre de gestion de la croissance.*

<https://ottawa.ca/fr/urbanisme-amenagement-et-construction/plans-officiel-et-directeurs/nouveau-plan-officiel#section-9190f110-4c31-467a-ba8c-927bb0a0a51d>

⁸ Santé publique Ottawa. (2023). *Surveiller l'abordabilité de l'alimentation à Ottawa.*

<https://www.santepubliqueottawa.ca/fr/public-health-topics/food-insecurity.aspx#2023-Income-scenarios-in-Ottawa>

- Formation d'une vision stratégique, des principes directeurs qui s'engagent sur l'équité, l'intersectionnalité et d'autres valeurs clés du Plan de SBEC, et des considérations.
- Conception des piliers stratégiques, des priorités et des sous-priorités.

Groupe consultatif communautaire

Un groupe consultatif a été créé pour incarner et exprimer les diverses perspectives de la communauté. Le comité regroupait des réseaux et des organismes d'Ottawa participant à l'initiative Les villes mettent fin à la pauvreté ainsi que d'autres organisations. Le Groupe consultatif s'est réuni sur une base régulière d'avril 2023 à septembre 2024 pour orienter le processus et le contenu de la Stratégie. Les membres de ce groupe ont puisé dans leurs vastes ressources et réseaux, en veillant sur une mobilisation élargie, diverse et significative de la collectivité. Ses membres sont un miroir des secteurs liés à la pauvreté dans les services sociaux (p. ex., sécurité alimentaire, établissement), en entreprise (p. ex., développement économique), et dans le milieu de la santé, de l'éducation et de la recherche. La composition complète du groupe consultatif est disponible dans le document à l'appui 1.

Examen et analyse des données

Le Bureau de SBEC a procédé à une analyse exhaustive des données et à l'examen des aspects suivants :

- Renseignements sur l'état actuel de la pauvreté à Ottawa.
- Les tendances en ce qui concerne les niveaux de pauvreté.
- Les expériences de la pauvreté.
- Les principales variations de pauvreté entre diverses populations et dans une même population en fonction des données sociodémographiques.
- Les politiques provinciales et fédérales relatives aux indicateurs de pauvreté.
- Les pratiques exemplaires en matière de réduction de la pauvreté dans d'autres villes canadiennes et à l'échelle internationale.

Les résultats de l'analyse ont été utilisés par le Groupe consultatif pour valider les conclusions tirées des consultations communautaires et cadrer plus précisément la stratégie. Les données ont également été utilisées pour s'assurer que les piliers, les priorités et les sous-priorités de la Stratégie s'inspirent des pratiques exemplaires.

Un rapport sur les résultats intitulé [Données sur la situation actuelle de la pauvreté à Ottawa, septembre 2024](#), est disponible sur le lien fourni.

Consultation

Une vaste stratégie d'engagement a été conçue pour que les différentes voix de la communauté soient entendues. La stratégie d'engagement incluait des activités assurant la participation active des principaux acteurs communautaires, de résidentes et de résidents, de personnes ayant vécu et vivant en situation de pauvreté ainsi que des directions générales de la Ville.

Les activités d'engagement ont pris la forme suivante :

- Trois tables rondes réunissant des intervenants communautaires et des résidents, et deux séances d'écoute, comptant au total 354 personnes représentant plus de 70 organismes.
- Trois séances d'écoute menées par des partenaires et organisations communautaires sollicitant les commentaires de leurs secteurs d'activités et des résidents.
- L'engagement ciblé de personnes ayant vécu et vivant en situation de pauvreté.
- L'engagement interne de six directions générales de la Ville dont les mandats croisent les piliers de la Stratégie.
- L'engagement de cinq experts communautaires et chercheurs, incluant l'Institut Tamarack et le centre [PROOF](#) de l'Université de Toronto.

Vision stratégique et principes-cadres

Guidée par le Groupe consultatif et validée dans les consultations, la Stratégie fait état de la vision suivante : *Les gens ont les ressources dont ils ont besoin pour pouvoir prendre les décisions à propos de leur bien-être et pour faire fructifier tout leur potentiel.*

La Stratégie se réclame des dix principes suivants : Intersectionnalité, collaboration, prise de décision fondée sur des données probantes, optique des genres, droits des Autochtones, leadership appuyé sur l'expérience passée et présente, optique de race, représentation, approche fondée sur les droits et point de vue éclairé par les traumatismes.

Mesures prises par la Ville pour s'attaquer à la pauvreté dans le respect de la vision

La Stratégie s'inscrit dans des plans de travail et des initiatives déjà en cours et, dans certains cas, financés et coordonnés par les directions générales de la Ville. En 2024,

cinq secteurs d'activité de la Ville ont alloué 122 577 122 dollars à la réduction de la pauvreté. Ces fonds sont allés à des initiatives importantes qui ont servi 111 224 personnes et 16 502 ménages en 2024. Une liste d'exemples d'initiatives en cours et de leur contribution à la réduction de la pauvreté figure à l'annexe A.

Objectifs, piliers, priorités et sous-priorités

La Stratégie comporte cinq objectifs qui témoignent des résultats souhaités et qui sont guidés par la vision stratégique. Les cinq objectifs sont les suivants :

- Les gens en situation de pauvreté ou à risque d'être pauvres ont un accès équitable à suffisamment d'aliments nutritifs, abordables, salubres et culturellement appropriés.
- Les gens vivant en situation de pauvreté ou à risque d'être pauvres ont accès à un revenu constant et à la sécurité d'emploi.
- Les gens vivant en situation de pauvreté ou à risque d'être pauvres peuvent obtenir des ressources et des allocations supplémentaires.
- Les gens vivant en situation de pauvreté ou à risque d'être pauvres participent équitablement à la croissance économique et en bénéficient également.
- Les gens vivant en situation de pauvreté ou à risque d'être pauvres peuvent obtenir les services intégrés et les mesures de soutien dont ils ont besoin et auxquels ils font confiance.

Les objectifs correspondent à cinq piliers stratégiques (la sécurité alimentaire, l'emploi, la sécurité financière, le développement économique, de même que les parcours intégrés et simplifiés), 10 priorités et 26 sous-priorités, qui sont décrits en détail dans le document à l'appui 2.

Harmonisation avec les stratégies municipales

Des exemples de stratégies municipales harmonisées avec la Stratégie de réduction de la pauvreté sont présentés ci-dessous.

- **Plan stratégique 2023 - 2026 de la Ville d'Ottawa.**¹³ Alignement avec l'objectif stratégique de « faire progresser la réduction de la pauvreté » sous la priorité 1 : « Une ville qui offre des logements abordables et où il fait bon vivre » et la priorité 2 : « Une ville à l'économie diversifiée et prospère ».

¹³ Ville d'Ottawa. 2023. *Plan stratégique 2023-2026 de la Ville d'Ottawa*.
https://documents.ottawa.ca/sites/documents/files/StrategicPlan_2023-2026_FR.pdf

- **Stratégie antiraciste (2023-2028) de la Ville d'Ottawa.**¹⁴ Alignement avec les mesures liées 1) au développement économique, 2) aux résultats en matière de santé, 3) au développement des enfants et des adolescents, et 4) à l'atteinte de l'équité raciale dans le milieu de travail.
- **Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres.**¹⁵ Concordance avec les priorités, 1) vaste mobilisation publique des groupes intersectionnels de femmes et de personnes issues de la diversité des genres, 2) affectation des ressources en fonction des genres, et 3) analyse fondée sur les genres et le point de vue des genres dans les politiques et les stratégies de la Ville.

Priorités de mise en œuvre en 2025-2026

Pour faire avancer rapidement le travail, le personnel de la Ville a établi des priorités à court terme sur lesquelles nous travaillerons conjointement avec la communauté en 2025-2026. Ces priorités ont été retenues parce que, d'après les consultations communautaires et selon l'avis des membres du Groupe consultatif, elles sont jugées urgentes, elles donneront des résultats durables et elles auront une incidence sur le travail à faire dans la collectivité au cours des prochaines années. De plus, ces priorités concordent étroitement avec les objectifs à court terme des plans d'action et des cadres d'intervention de la Ville. Chaque priorité à court terme est répertoriée ci-dessous sous les quatre piliers de la stratégie :

¹⁴ Ville d'Ottawa. (2023). La Stratégie antiraciste (2023-2028) de la Ville d'Ottawa
<https://documents.ottawa.ca/sites/documents/files/coo-ar-report-fr.pdf>

¹⁵ Ville d'Ottawa. (2021). Stratégie sur la condition féminine et l'équité des genres (2021-2025)
https://documents.ottawa.ca/sites/documents/files/wges_fr.pdf

Pilier, priorité et sous-priorité	Action à court terme	Directions générales
1. Sécurité alimentaire		
<i>1.1 Lutter contre l'insécurité alimentaire des ménages en mettant au point des politiques et en faisant appel au financement et à la coordination</i>		
1.1.1 Créer un mécanisme coordonné pour assurer l'accès équitable à la nourriture.	Le Bureau de SBEC soutiendra un effort de coordination communautaire en matière de sécurité alimentaire qui jettera les bases pour que le secteur engage tous les intervenants concernés, définit les priorités du secteur et harmonise la programmation. Pour ce faire, un forum sur la sécurité alimentaire dirigé par la communauté sera organisé en 2025, suivi d'activités de coordination.	DGSSC (Bureau de SBEC)
1.1.2 Intégrer une optique d'insécurité alimentaire aux stratégies et plans d'action municipaux.	La direction de la Santé publique et du développement social de l'EGRIRADS d'Ottawa et le Bureau de SBEC codirigeront un groupe de travail sur la sécurité alimentaire chargé de coordonner les travaux sur la sécurité alimentaire et d'examiner les politiques municipales du point de vue de la sécurité alimentaire.	DGSSC (Bureau de SBEC, EGRIRADS) Santé publique Ottawa

Pilier, priorité et sous-priorité	Action à court terme	Directions générales
2. Emploi		
<i>2.1 Réduire les obstacles et la discrimination dont sont victimes les chercheurs d'emploi et les employés des groupes noirs, des communautés 2SLGBTQ+ et des groupes racisés dans les milieux de travail.</i>		
	Le Programme de littératie financière, dans le cadre de la Stratégie de lutte contre le racisme de la Ville, financera des programmes sur place en dehors des heures de classe et favorisera les possibilités de leadership et de mentorat aux jeunes autochtones, noirs et racisés.	DGSSC (EGRIRADS)
2.1.2 Financer des programmes de perfectionnement pour les jeunes Noirs et les jeunes racisés qui mèneront à un travail décent	Ensemble, le financement communautaire et le financement du Plan de SBEC ouvriront 1,4 million de dollars pour soutenir les programmes admissibles qui peuvent inclure des programmes de perfectionnement des compétences ou de mentorat. Ces programmes peuvent offrir une formation et une mise en réseau aux jeunes issus de communautés racisées, de nouveaux arrivants et de communautés sous-représentées	DGSSC (Bureau de SBEC, EGRIRADS)

Pilier, priorité et sous-priorité	Action à court terme	Directions générales
3. Sécurité financière		
3.1 <i>Améliorer l'accès aux prestations et aux programmes d'aide à caractère fiscal</i>		
3.1.2 Soutenir un réseau de coordination des comptoirs d'impôt afin de réduire la pression associée à la production des déclarations de revenus.	Le bureau de SBEC apportera son soutien à l'amélioration des voies d'accès et à l'accès aux services des comptoirs d'impôt, en rencontrant les personnes dans le besoin là où elles se trouvent. De plus, des efforts seront entrepris pour trouver une solution durable pour la coordination des comptoirs d'impôt.	DGSSC (Bureau de SBEC, SSE)
	Les services sociaux et d'emploi feront progresser la coordination des mesures de sécurité de l'emploi et des revenus au niveau du système, conformément à la Stratégie.	DGSSC (SSE)

Pilier, priorité et sous-priorité	Action à court terme	Directions générales
4. Développement économique		
<i>4.3 Créer des parcours clairs établissant des liens entre les tendances actuelles et projetées de la croissance économique d'une part et, d'autre part, les occasions de travailler, dont les entreprises sociales, les petites entreprises, les artistes et les travailleurs de la culture.</i>		
4.3.1 Répertorier les talents disponibles et les occasions offertes dans les secteurs économiques en plein essor, dans lesquels il y a des emplois valorisants.	Comme indiqué dans la Stratégie de développement économique et dans le Plan d'action approuvés par le Conseil, le personnel des Services de développement économique entreprendra l'évaluation du secteur de l'emploi d'Ottawa et travaillera en collaboration avec des partenaires, des employeurs et les établissements d'enseignement postsecondaire pour comprendre les tendances et les besoins de main-d'œuvre à Ottawa et les possibilités qui s'offrent à nous.	Initiatives stratégiques

Les actions ci-dessus se renforcent mutuellement, de sorte qu'une action à court terme au titre d'un pilier renforcera les actions à court terme au titre d'un autre pilier. Par exemple, la coordination des services de la clinique fiscale pour atteindre les populations vulnérables utilisant les banques alimentaires dans le cadre du pilier de la sécurité financière renforcera l'objectif du pilier de la sécurité alimentaire. De même, une évaluation du marché du travail d'Ottawa dans le cadre du pilier du développement économique permettra de déterminer les priorités des subventions disponibles pour les jeunes noirs et racisés dans le cadre du pilier de l'emploi.

Ces mesures à court terme tirent parti des fonds existants pour s'aligner sur les priorités de la Stratégie de réduction de la pauvreté. La demande de financement ponctuel de 150 000 \$ devrait soutenir les efforts déployés dans le cadre pour :

- Augmenter le nombre de personnes et de familles qui remplissent leur déclaration de revenus, ce qui leur permet d'augmenter leurs revenus.
- Coordonner les comptoirs d'impôt bénévoles partout à Ottawa pour faire en sorte que des services soient fournis à ceux qui en ont le plus besoin et aller à leur rencontre là où ils se trouvent.
- Mobiliser des comptables fiscaux du secteur privé pour qu'ils donnent de leur temps aux comptoirs d'impôt.
- S'assurer que les fournisseurs de services de comptoirs d'impôt s'entendent pour créer des synergies et des efficacités avec les ressources dont ils disposent.
- Militer pour que d'autres niveaux de gouvernement offrant des programmes de prestations de revenu réduisent les obstacles pour accéder à ces programmes.
- Trouver une solution durable à la coordination des comptoirs d'impôt en partenariat avec les organismes communautaires et les partenaires du secteur privé.

Les preuves démontrent que les personnes à faible revenu dépensent leur revenu dans l'économie locale. Cela se traduit par un investissement accru sous la forme de dépenses avec la nourriture, le loyer et les services locaux comme le transport en commun. Une stabilité financière accrue à plus long terme grâce à l'accès à des soutiens au revenu par d'autres niveaux de gouvernement pourrait réduire le besoin de services financés par les municipalités pour les familles à faible revenu. En outre, les déclarations de revenus sont un outil de prévention de l'éviction essentiel, car les personnes qui reçoivent une subvention pour le logement sont tenues de refaire chaque année une demande de prestations avec leur avis de cotisation.

Il a été déterminé que l'augmentation du nombre de personnes faisant appel aux comptoirs d'impôt est un moyen rapide d'assurer une augmentation à court terme des revenus.

La surveillance et l'évaluation

Selon l'une des priorités du Plan de SBEC, la Stratégie continuera d'être guidée par la structure-cadre de gouvernance du Plan de SBEC approuvée par le Conseil municipal le 27 avril 2022 ([ACS2022-CSS-GEN-004](#)). Cela comprend la supervision de la Stratégie par le Comité consultatif de SBEC.

Sous la supervision du Comité consultatif de SBEC, la mise en œuvre de la Stratégie sera effectuée en utilisant les principes de l'impact collectif grâce à la collaboration des acteurs suivants : 1) un Groupe consultatif de la collectivité, 2) le Bureau de SBEC et 3) des organisations communautaires travaillant sur les priorités sélectionnées dans un délai donné. Le Bureau de SBEC servira de support à la Stratégie et travaillera avec le groupe consultatif pour lancer la mise en œuvre des priorités stratégiques à court terme définies ci-dessus.

Une fois la Stratégie approuvée par le Conseil municipal, sa mise en œuvre se déroulera de 2025 à 2026. Suivra un examen de mi-mandat et une reprise des activités en 2027. En 2030, on procédera à une actualisation de la Stratégie.

Le Conseil recevra des mises à jour sur la Stratégie dans le cadre d'un rapport annuel sur le du Plan de SBEC. La Stratégie s'inspirera de la structure-cadre adoptée pour la mesure du rendement par le Bureau de SBEC et décrite dans ses grandes lignes dans le compte rendu adressé au Conseil municipal le 27 juillet 2023 ([ACS2023-CSS-GEN-009](#)). Un cadre de surveillance et évaluation sera créé qui reflétera les niveaux de complexité et de détails du plan d'action de mise en œuvre de la Stratégie. Voici la liste des aspects liés à la surveillance et l'évaluation qui correspondent au cadre d'évaluation de rendement du Plan de SBEC :

- **Évaluation de certaines initiatives.** La Stratégie énumère les actions stratégiques associées à chacun de ses cinq piliers : sécurité alimentaire, l'emploi, la sécurité financière, le développement économique, de même que les parcours intégrés et simplifiés.
- **Évaluation des procédures pour soutenir les initiatives stratégiques et leur viabilité.** La Stratégie adoptera une approche fondée sur l'impact collectif pour la réalisation de ses priorités stratégiques. L'épine dorsale de la Stratégie facilitera le développement des résultats de l'évaluation des processus liés au travail en commun, grâce à une approche d'impact collectif. Cela permettra d'informer et d'améliorer les méthodes de travail tout au long de la mise en œuvre de la Stratégie.

- **Surveillance des indicateurs démographiques afin d'éclairer et de comprendre le contexte.** Les indicateurs démographiques reliés à la pauvreté seront surveillés pour que les intervenants connaissent bien la situation actuelle de la pauvreté à Ottawa et les tendances au fil du temps. La diffusion de cette information aux intervenants éclairera les orientations stratégiques de la Stratégie et ses priorités.

Une évaluation complète de la Stratégie sera effectuée en 2027.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Le financement ponctuel de 150 000 \$ pour mettre en œuvre la Stratégie de réduction de la pauvreté sera présenté au Conseil à l'automne 2024 aux fins d'approbation et fera partie du processus budgétaire municipal de 2025.

Il fournira aux organismes communautaires un financement pour améliorer la coordination des comptoirs d'impôt pour les personnes et les familles à faible revenu.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a pas d'obstacles juridiques qui empêchent de mettre en œuvre les recommandations du rapport.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES DE QUARTIER

Il n'y a pas de commentaires des conseillères ou conseillers de quartier, car ce rapport concerne l'ensemble de la Ville.

COMMENTAIRES DU(DES) COMITÉ(S) CONSULTATIF(S)

Le Comité consultatif pour la sécurité et le bien-être dans les collectivités a reçu la feuille de route actualisée de la Stratégie de réduction de la pauvreté et de ses piliers stratégiques à sa réunion du 18 mars 2024. Les commentaires exprimés durant la réunion ont été intégrés à la Stratégie de réduction de la pauvreté.

CONSULTATIONS

Les consultations entourant la Stratégie de réduction de la pauvreté se sont articulées autour des activités suivantes :

1) **Tables rondes et séances d'écoute pour l'engagement de la communauté :**

Trois tables rondes et deux séances d'écoute se sont déroulées entre les mois de juin 2023 et de juillet 2024. Chaque table ronde s'est déroulée selon une approche adaptée à l'ensemble de la collectivité : de nombreux représentants des secteurs se sont réunis pour commencer à rédiger la stratégie, dégager un consensus sur les priorités et orienter le travail collectif. Afin d'ancrer la discussion, ils participaient aux consultations pour faire part de leur point de vue des personnes ayant vécu ou vivant en situation de pauvreté. Après chaque table ronde, les commentaires ont été analysés et des séances d'écoute ont eu lieu pour informer la communauté élargie des constats et pour les valider.^{16,17} Dans la foulée des tables rondes et des séances d'écoute, la Stratégie a été révisée. Au total, **354** personnes ont participé aux tables rondes et aux séances d'écoute, lesquelles représentaient quelque **70** organismes.

¹⁶ Ville d'Ottawa. (2023). Stratégie de réduction de la pauvreté d'Ottawa : Table ronde communautaire no 1 Rapport sur ce que nous avons entendu https://ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com/da49663bd1b3de27324b5103b08da0f00737cc67/original/1714163771/17233bfb02c87ad17e777dfdb48833f6_SRP_%E2%80%93%93_Table_Ronde_1_%E2%80%93%93_Rapport_sur_ce_que_nous_avons_entendu.pdf?X-Amz-Algorithm=AWS4-HMAC-SHA256&X-Amz-Credential=AKIA4KKNQAKIOR7VAOP4%2F20241003%2Fca-central-1%2Fs3%2Faws4_request&X-Amz-Date=20241003T031213Z&X-Amz-Expires=300&X-Amz-SignedHeaders=host&X-Amz-Signature=955a5543130975b0b1097ebd28642bb0c8682aaf78c198c92ea59da305be72f4.

¹⁷ Ville d'Ottawa. (2023). Stratégie de réduction de la pauvreté d'Ottawa : Table ronde communautaire no 2 Rapport sur ce que nous avons entendu. https://ehq-production-canada.s3.ca-central-1.amazonaws.com/3e8c50e7d3de84bc4ff7b339eaf56c4530c56f50/original/1714163790/5f637052728b5b255047400991e0361e_SRP_%E2%80%93%93_Table_Ronde_2_%E2%80%93%93_Rapport_sur_ce_que_nous_avons_entendu.pdf?X-Amz-Algorithm=AWS4-HMAC-SHA256&X-Amz-Credential=AKIA4KKNQAKIOR7VAOP4%2F20241003%2Fca-central-1%2Fs3%2Faws4_request&X-Amz-Date=20241003T034401Z&X-Amz-Expires=300&X-Amz-SignedHeaders=host&X-Amz-Signature=88e73bbb3ecc5b697d06a9929dee6de4bd3f6fe8f99ce04701b6861d08936c6b.

- 2) **Engagement interne des directions générales de la Ville d'Ottawa** : Les directions générales et secteurs d'activités suivants se sont engagés dans la démarche : Santé publique Ottawa, Direction générale des services sociaux et communautaires, Direction générale des services organisationnels, Direction générale des services de la planification, du développement et du bâtiment, Direction générale des loisirs, de la culture et des installations et Direction générale des initiatives stratégiques. Les directions générales s'emploient déjà à déterminer des mesures de réduction de la pauvreté et à créer des synergies avec d'autres stratégies et plans reliés aux piliers, priorités et sous-priorités de la Stratégie de réduction de la pauvreté d'Ottawa.
- 3) **Engagement d'experts communautaires et du milieu universitaire** : La conception initiale de la Stratégie s'est déroulée en partenariat avec l'Institut Tamarack, un organisme phare dans l'utilisation de l'approche fondée sur l'impact collectif pour s'attaquer à la pauvreté dans les collectivités au Canada et dans le monde. En consultation avec les membres du Groupe consultatif, le Bureau de SBEC a consulté cinq experts et universitaires de premier plan possédant une vaste expérience et de l'expertise entourant les piliers de la Stratégie de réduction de la pauvreté. Leurs observations techniques ont permis de peaufiner les priorités de la Stratégie et de l'aligner plus étroitement à d'autres initiatives de réduction de la pauvreté à l'échelle locale et nationale.
- 4) **L'engagement de personnes ayant vécu ou vivant en situation de pauvreté** a été rendu possible grâce à la collaboration de divers acteurs communautaires. Des personnes ayant vécu ou vivant en situation de pauvreté ont participé aux tables rondes et aux séances d'écoute et ont fourni des commentaires pointus. Le Bureau de SBEC s'est assuré d'éliminer tous les obstacles à une participation pleine et entière de ces personnes, notamment en leur versant des honoraires.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Comme l'indique la Politique sur l'accessibilité, la Ville d'Ottawa entend traiter sur un pied d'égalité les personnes en situation de handicap dans l'utilisation et les avantages des services, des programmes et des établissements de la Ville de manière à respecter leur dignité et à faire preuve d'équité par rapport à l'ensemble du public.

Toutes les mesures émanant de la Stratégie de réduction de la pauvreté s'inscriront dans le cadre législatif en matière d'accessibilité, à savoir le Règlement sur les Normes

d'accessibilité intégrées aux termes de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO).

Au Canada, le pourcentage de personnes qui ont des incapacités et sont en situation de pauvreté est deux fois celui des personnes qui n'ont pas d'incapacités (respectivement 12,6 % par rapport à 5,9 % chez les personnes âgées de 16 à 64 ans).¹⁸

Comme il est indiqué dans le présent rapport, des personnes en situation de pauvreté ont participé aux tables rondes et aux séances d'écoute, et parmi elles il y avait des personnes ayant des incapacités. Celles-ci se sont surtout désolées de l'absence d'approches ciblées pour remédier à la pauvreté des personnes en situation de handicap. Par exemple, on a souligné qu'il était difficile de s'attaquer à la pauvreté lorsqu'obtenir de l'aide pour des problèmes de santé mentale et de consommation de substances était l'écueil principal.

Pour s'assurer d'intégrer les commentaires des personnes vivant et ayant vécu en situation de pauvreté, la Stratégie de réduction de la pauvreté a retenu comme priorité *2.2 Aider les personnes en situation de pauvreté à participer activement à la population active*. Cette priorité a pour effet de nous engager à créer des politiques pour soutenir les personnes en situation de pauvreté qui présentent des problèmes de santé mentale et de consommation de substances et à trouver des façons de réduire la stigmatisation dont elles font l'objet auprès des employeurs.

La structure de gouvernance et de mise en œuvre de la Stratégie de réduction de la pauvreté continuera de favoriser l'engagement des personnes en situation de pauvreté et de handicap. Le personnel de la Ville associera aussi le Comité consultatif sur l'accessibilité à la planification d'initiatives pour réduire les obstacles auxquels font face les personnes en situation de pauvreté qui ont des incapacités, comme le stipule la Stratégie.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES BIENS

Il n'y a pas de répercussions sur la gestion des biens liées à la Stratégie de réduction de la pauvreté.

¹⁸ Statistique Canada. (2024). Tableau 11-10-0090-01 Statistiques sur la pauvreté et le faible revenu selon le statut d'incapacité.
https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110009001&request_locale=fr.

RÉPERCUSSIONS SUR LE CLIMAT

Il n'y a pas de répercussions sur le climat liées à la Stratégie de réduction de la pauvreté.

RÉPERCUSSIONS SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Il n'y a pas de répercussions sur la délégation de pouvoirs liées à la Stratégie de réduction de la pauvreté.

RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES

La Stratégie de réduction de la pauvreté correspond à trois priorités de la Stratégie de développement économique de la Ville :

- 1) Partenariats et collaboration
- 2) Connectivité
- 3) Talent

RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES

Il n'y a pas de répercussions environnementales liées à la Stratégie de réduction de la pauvreté.

RÉPERCUSSIONS SUR LES AUTOCHTONES, LE GENRE ET L'ÉQUITÉ

Les considérations relatives aux politiques sur les Autochtones sont les suivantes :

Le but de la Stratégie de réduction de la pauvreté est de suivre les conseils de la Coalition autochtone d'Ottawa et de concourir à la réconciliation en réduisant les expériences multidimensionnelles de la pauvreté des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Tout au long de la mise en œuvre de la Stratégie, les Autochtones et leurs communautés seront interpellés.

Les considérations relatives au genre et à l'équité de la Stratégie de réduction de la pauvreté sont les suivantes :

Avant la tenue de la première table ronde, l'équipe du Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités a établi des liens avec les organismes communautaires qui interviennent auprès de groupes intersectionnels dans la collectivité, notamment les communautés racisées et noires, les personnes immigrantes ou nouvellement arrivées

au pays, les personnes 2SLGBTQIIA+, les réseaux de femmes et d'aide aux personnes victimes de violence fondée sur leur genre, pour s'assurer qu'ils soient bien représentés à ces tables rondes. Le Bureau a aussi invité des organisations qui soutiennent ou représentent les personnes immigrantes et nouvellement arrivées au pays, les personnes âgées, les femmes, les personnes de diverses identités de genre et les groupes racisés.

La Stratégie de réduction de la pauvreté a adopté une optique d'équité pour la définition de ses priorités et sous-priorités en s'assurant de la représentation diversifiée des participants aux consultations et des experts-conseils en matière de genre, d'équité et d'antiracisme. Les priorités de la Stratégie font expressément état de la pauvreté disproportionnée au sein de la communauté noire et des communautés racisées. Les priorités de la Stratégie prennent également acte du fait que les femmes et les personnes âgées sont parmi les personnes les plus à risque d'exploitation économique.

Le cadre d'évaluation de rendement de la Stratégie utilisera des données ventilées à l'échelle des quartiers et des populations pour mesurer les progrès sur les indicateurs de la pauvreté. L'objectif à long terme est de s'assurer que les activités et les initiatives décrites dans la Stratégie diminuent la mesure dans laquelle les personnes sont touchées de manière disproportionnée par la pauvreté.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Il y a des répercussions sur la gestion des risques. Ces risques ont été cernés et expliqués dans le document à l'appui 2 et ils sont gérés par le personnel approprié.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

La pauvreté en milieu rural existe à Ottawa, mais les chiffres ne parviennent pas à la cerner adéquatement, car les personnes en situation de pauvreté dans les zones rurales sont dispersées dans différentes communautés rurales. Le Bureau des affaires rurales a été sollicité pour examiner les premières ébauches de la Stratégie en reconnaissance des difficultés qu'ont les personnes en situation de pauvreté qui vivent en milieu rural à accéder à des services importants, comme les soins de santé, les marchés alimentaires, les services d'aide à l'emploi et les services de soutien en santé mentale à cause d'heures de service limitées, d'emplacements inaccessibles et de services de transport en commun réduits. Dans sa conception actuelle, la Stratégie sera bénéfique pour les communautés rurales et leurs besoins seront partiellement comblés. Le Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités continuera de travailler en

collaboration avec le Bureau des affaires rurales pour comprendre les besoins des communautés rurales et il participera au prochain Sommet rural en 2024.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Il n'y a pas de répercussions technologiques liées à la Stratégie de réduction de la pauvreté

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

L'approbation de la Stratégie de réduction de la pauvreté sera la première étape en vue de l'atteinte de l'objectif stratégique de « faire progresser la réduction de la pauvreté » dans le cadre de la priorité du mandat du Conseil : « Une ville qui offre des logements abordables et où il fait bon vivre ».

Les priorités et sous-priorités retenues pour la Stratégie de réduction de la pauvreté qui visent à améliorer l'accès aux services de soutien en matière de santé mentale et de consommation de substances, aux services de garde d'enfants agréés, aux services d'aide à l'emploi et à des services équitables, adaptés et coordonnés correspondent également à d'autres objectifs stratégiques de la priorité du mandat du Conseil de 2023-2026 : « Une ville qui offre des logements abordables et où il fait bon vivre ».

Par ailleurs, l'importance accordée à la croissance économique dans les priorités de la Stratégie de réduction de la pauvreté s'harmonise avec la priorité du mandat du Conseil de 2023-2026 : « Une ville à l'économie diversifiée et prospère ».

DOCUMENTS À L'APPUI

Document à l'appui 1 – liste des membres du Groupe consultatif

Document à l'appui 2 – TRIOMPHE SUR LA PAUVRETÉ : Une approche d'impact collectif pour réduire la pauvreté, Ottawa 2025-2029

SUITE À DONNER

La DGSSC donnera également suite à toute directive reçue dans le cadre de l'étude du présent rapport.

ANNEXE A – Exemples d’allocations de fonds aux initiatives de réduction de la pauvreté dans les secteurs d’activité de la Ville, par source de financement

Financement municipal

- Le financement communautaire a alloué 5 884 122 \$ aux organismes par l’intermédiaire du Cadre stratégique sur le financement communautaire dans le cadre de sa priorité de service de réduction de la pauvreté en 2024.
- Les Services sociaux et d’emploi et OCTranspo soutiennent les résidents grâce à des programmes de laissez-passer d’autobus communautaire et les EquiPass, qui offrent des options de transport en commun à tarif réduit; en 2024, le budget de ces programmes s’élevait à 7 043 000 dollars.
- Le Bureau de la sécurité et du bien-être dans les collectivités a géré 3 M\$ de fonds municipaux pour le compte de partenaires communautaires chargés de diriger des équipes d’intervention et un réseau de soutien global.
- L’Équipe intégrée de services de quartier (EISQ) au sein des Services sociaux et communautaires opère dans 27 quartiers prioritaires et dans plus de 16 foyers d’accueil pour les familles. L’EISQ et le groupe de travail intégré de la direction générale ont donné la priorité à des programmes et services adaptés aux besoins des résidents des quartiers prioritaires, des nouveaux arrivants et des réfugiés, notamment le Programme de préparation au travail qui s’efforce de réduire les obstacles au transport en fournissant des tickets de bus aux participants et le programme de repas gratuits adaptés à la culture.
- Le programme Ottawa main dans la main est une somme d’argent annuelle (185 \$ en 2024) pour les ménages admissibles qui peut être utilisé pour l’achat de cartes de membre ou l’inscription à un programme récréatif. Plus de 11 500 personnes ont été acceptées dans le programme et plus de 1,15 M\$ en subventions ont été versés en 2023.
- La Direction du logement et des prestations communautaires fournit chaque année environ 77 millions de dollars en fonds d’exploitation à des organisations à but non lucratif et à des coopératives pour fournir des logements locatifs subventionnés. En outre, environ 28,5 millions de dollars par an sont consacrés au supplément au loyer et aux prestations de logement transférables avec des organisations à but non lucratif, des coopératives et des propriétaires du marché privé. La Ville d’Ottawa est tenue de maintenir 16 502 logements à loyer indexé sur le revenu dans l’ensemble de son portefeuille de logements.

Financement provincial

- Les Services sociaux et d'emploi viennent en aide à plus de 50 000 clients par l'entremise d'Ontario au travail.
- En tant que partenaire de prestation de services d'Emploi Ontario, les Services sociaux et d'emploi aident 17 600 clients à se trouver de l'emploi et à consulter des comptoirs d'impôt.
- En 2024, 30 000 enfants âgés de 0 à 6 ans ont bénéficié d'une réduction des frais grâce au financement du nouveau Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE).
- En 2024, la communauté comptait environ 8 500 places subventionnées dans les services de garde d'enfants en milieu communautaire.